Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215601725-20260616-20260616_01-DE

Mairie de PLUMELEC

Commission administrative

Séance du 16 juin 2026

C.C.A.S.

DELIBERATION N°1 : APPROBATION PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 16 juin à 18 heures, le conseil d'administration du CCAS de PLUMELEC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur HAMON Stéphane, Président du conseil d'administration du CCAS.

Membres en exercice : 11
Membres présents : 11
Votants : 11

Date de la convocation : 10 juin 2026

PRESENTS : M. HAMON Stéphane - Président, Madame MEREL Maryline - Vice-présidente, Madame LOHO Nathalie - Vice-présidente déléguée, Mmes CARO Marie-Andrée, ETIENNE Marie-Thérèse, JEGO Anne, KERSKENS Patricia, PEDRON Marie-Gabrielle, TARLEVE Réjane, et MM. BAUCHER Dominique et LE CALLONEC Yvon.

ABSENTS EXCUSES :

Le quorum étant atteint, le CCAS peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur BAUCHER Dominique

Le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 07 mai 2026 a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Monsieur BAUCHER Dominique.

Chaque membre présent en a reçu un exemplaire. Il convient, à ce titre, que les membres de la commission administrative, le valident ou demandent à le modifier.

Vu le projet de procès-verbal ;

La commission administrative,

Par

Présents : 11 * Pouvoirs : 0 * Total : 11 * Exprimés : 11
Voix pour : 11 * Voix contre : 0 * Abstention : 0

APPROUVE
le procès-verbal du conseil d'administration du 07 mai 2026.

Fait et délibéré le 16 juin 2026.

Le Président,

Stéphane HAMON